



أخبار التعليم العالي وولاية قالة عبر الصحافة الوطنية

وزارة التعليم العالي

ترقية 1171 أستاذ محاضر (أ) إلى مصف أستاذ تعليم عالي

أسفرت عملية دراسة ملفات المترشحين لرتبة أستاذ التعليم العالي من طرف اللجنة الجامعية الوطنية عن ترقية 1171 أستاذ محاضر (أ) إلى مصف أستاذ تعليم عالي.

وأوضح وزير التعليم العالي على هامش حفل إعلان النتائج بأن أشغال هذه الدورة تمت بطريقة رقمية عبر منصة (بروقراس) خلال الفترة الممتدة من 1 إلى 12 جويلية 2021 لتقييم ملفات الأساتذة المترشحين، مضيفاً بأن عملية الرقمنة كان لها دور بارز في تسهيل الإجراءات وتبسيطها سواء بالنسبة للمترشحين أو الخبراء أو الميسرين، إضافة إلى تقليل نفقات تسيير هذه المسابقات الوطنية، وكذا جودة وشفافية ونوعية معالجة الملفات بمختلف أنواعها. نورالدين ع



بلغ عدد المترشحين في الدورة الحالية 1463 أستاذاً في مختلف التخصصات.

عدد المترشحين بنسبة 10 بالمائة مقارنة بالدورة السابقة التي جرت في نوفمبر الماضي، بحيث

وكشف بيان وزارة التعليم العالي والبحث العلمي أمس بأن نسبة النجاح في هذه الدورة قدرت بـ 80 بالمائة، وهذا ما سمح برفع عدد هيئة المؤطرين من مصف الأستاذية من 8392 أستاذ تعليم عالي إلى 9563 أستاذاً دون احتساب الأساتذة الاستثنائيين الجامعيين.

وأشرف وزير التعليم العالي والبحث العلمي عبد الباقي بن زيان أمس بقاعة المحاضرات بمقر الوزارة على الحفل الرسمي لإعلان نتائج الدورة الخامسة والأربعين، والتي عرفت زيادة في

بن زيان يكشف عن المنحى التصاعدي لعدد المؤطرين أكثر من 6700 أستاذ بكليات الطب والمؤسسات الاستشفائية

جامعي قسم "أ"، وبذلك انتقل العدد الإجمالي لهيئة التأطير بكليات الطب من 740 إلى 1060 أستاذ. وفيما يخص مسابقة الترقية لرتبة أستاذ استشفائي جامعي فقد تم ترقية 305 أستاذ محاضر استشفائي جامعي قسم "أ" إلى رتبة أستاذ استشفائي جامعي، لينتقل العدد الإجمالي لهذه الرتبة من 1012 إلى 1317 أستاذ استشفائي. **رشيدة دبوب**

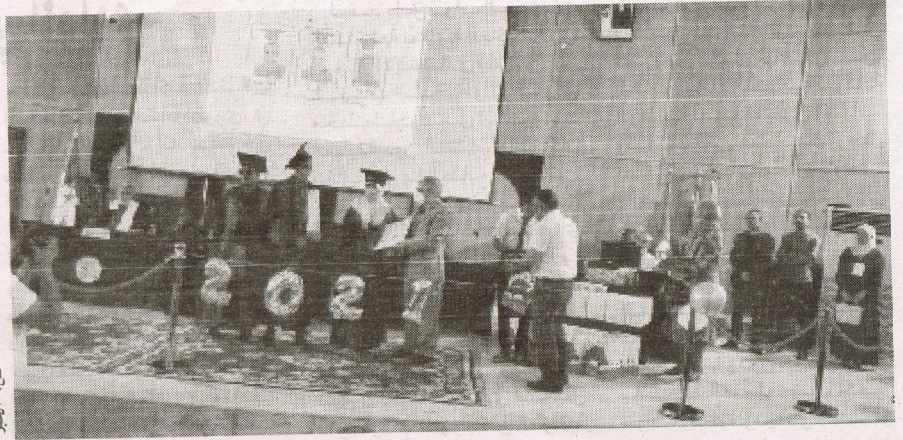
في المجال، حسب، أولها كان مسابقة الالتحاق برتبة أستاذ مساعد استشفائي جامعي، حيث تم توظيف 923 أستاذ مساعد جديد، وبذلك انتقل العدد الإجمالي من 3416 إلى 4339 أستاذ استشفائي جامعي، كما تم تنظيم مسابقة أستاذ محاضر استشفائي جامعي قسم "أ"، حيث تمت ترقية 320 أستاذ محاضر استشفائي جامعي قسم "ب" إلى رتبة أستاذ محاضر استشفائي

بترقية أساتذة محاضرين إلى مصف أساتذة للتعليم العالي بالعاصمة، أن تعداد هيئة التأطير البيداغوجي في العلوم الطبية خلال السداسي الأول من السنة الجارية على مستوى كليات الطب والمؤسسات الاستشفائية بلغ 6716 مؤطر ممثلين في أساتذة مساعدين ومحاضرين وأساتذة استشفائيين جامعيين. وارتفع تعداد المؤطرين المتخصصين بعد فتح مسابقات وطنية

● كشف وزير التعليم العالي والبحث العلمي عبد الباقي بن زيان عن ارتفاع تعداد هيئة التأطير البيداغوجي في العلوم الطبية، خلال السداسي الأول من السنة الجارية على مستوى كليات الطب والمؤسسات الاستشفائية إلى أزيد من 6700 أستاذ من مختلف الرتب. وأوضح الوزير أمس على هامش الإعلان عن نتائج الدورة 45 للجنة الجامعية الوطنية المتعلقة

جامعة الوادي تكريم الطلبة المتفوقين والمخترعين

فرحاتي، في كلمته، كسب جامعة الوادي الرهان في كونها أول جامعة تختتم موسمها الدراسي 2020/2021 بإنهاء الامتحانات ومناقشة مذكرات الماستر ورسائل الدكتوراه، مشيرا إلى أن جامعة الوادي هي أول جامعة تسلم شهادات التخرج لنحو 5000 طالب من مجموع 27700 طالب. كما سجلت الجامعة 10 براءات اختراع علمي هام في ميدان التكنولوجيا، حيث أشار الذات المسؤول إلى نجاح 250 طالب جديد في مسابقة الدكتوراه موزعين على 66 تخصصا، بالإضافة إلى عدة مشاريع جديدة منها المعهد الوطني للزراعة الصحراوية، وحاضنة لمرافقة اختراعات الطلبة ودار المقاولاتية لمساعدة الطلبة في إنجاز مشاريعهم وأبحاثهم وغيرها من الإنجازات التي تفتخر بها جامعة الوادي. وقد تميز حفل الاختتام بتوزيع هدايا وشهادات تكريمية على الطلبة المتفوقين في شتى التخصصات والأطوار الجامعية، وعدد من الطلبة المخترعين، بالإضافة إلى بعض الطلبة من ذوي الاحتياجات الخاصة.



السلطات المحلية، وعلى رأسهم والي الوادي ورئيس المجلس الشعبي الولائي وإطارات الجامعة والطلبة. وقد أكد مدير الجامعة البروفيسور عمر

● كرمت جامعة الشهيد حمه لخضر، بالوادي، مجموعة من الطلبة المتفوقين والمخترعين من خريجي شهادة الماستر والليسانس، بحضور

قائمة

إتلاف 15 هكتار من أشجار الزيتون وحصيدة في حريقين منفصلين



ح.م

أدى اندلاع حريقان منفصلان بمشاتي بوقرقار هيليوبوليس، والمكاسة ببوعاتي محمود بقالة، الى إتلاف 15 هكتار من أشجار الزيتون غير المثمرة، وحصيدة، وقد تسبب الحريق الأول الذي كان على مستوى المكان المسمى مشتة بوقرقار في إتلاف حوالي 8.5 هكتار من أشجار الزيتون غير المثمر، بينما أدى الحريق الثاني الذي كان بمشتة مكاسه بلدية مجاز الصفاء الى إتلاف حوالي 7

هكتار وحريق جزئي لـ 30 شجرة الحماية المدنية في حماية بستان من زيتون في الوقت نجحت فيه مصالح الخوخ، وبستان من الرمان.

جامعة العلوم والتكنولوجيا بوهران نظام التعليم الهجين تجربة مثمرة بحاجة إلى تهيئة

إلكترونية يلج إليها كافة الأساتذة والمدرسين لنشر دروسهم سواء كانت مقاطع فيديو أو دروسا قابلة للتحميل وغيرها، كما وضعت تحت تصرفهم استوديو خاص لتسجيل الدروس والبرامج التعليمية بالإضافة إلى تنظيم دورات تكوينية للأساتذة في فنيات تسجيل مقاطع الفيديو لمن لا يملكون مهارات في تكنولوجيا المعلوماتية والاتصالات.

وأضاف في هذا الصدد "في السابق قام عدة أساتذة بنشر بعض دروسهم إما في قنواتهم الخاصة على اليوتيوب أو انطلاقا من حساباتهم عبر شبكات التواصل الاجتماعي المختلفة وقد طلبنا منهم هذه السنة لأن يتم وضعها في منصتنا الخاصة حتى تكون متناول طلبتنا بشكل منظم".

مع ذلك، يضيف حمو بوزيان، لوحظت بعض النقائص لأن مشاركة الطلبة عبر هذا النظام سجلت نسبة أقل من التوقعات لعدة أسباب، منها مشكل سرعة تدفق الإنترنت المنخفضة، ونقص الوسائل وخاصة أجهزة الكمبيوتر كون عديد الطلبة مقيمين بالأحياء الجامعية. "كما لوحظ أن الطلبة يستخدمون بكثرة هواتفهم الذكية للوصول إلى المنصة الرقمية للدروس وهو ما يمنعه في عديد المرات من الوصول إلى الدروس المتواجدة فيها كون هواتفهم لا تمكنهم من قراءتها بالصيغة المنشورة"، يضيف ذات المسؤول. وأشار في هذا الصدد إلى أن وزارة التعليم العالي والبحث العلمي تقوم حاليا بإجراء استقصاء لجميع مؤسسات التعليم العالي في التراب الوطني حول هذا النظام المختلط لتقييم المزايا وحصر العيوب بهدف تصحيحها.

وخلص البروفيسور حمو بوزيان أمين إلى القول، "نحن نتجه نحو حتمية سيفرض فيها نمط التعليم عن بعد نفسه دون شك طالما بقي الوضع الصحي الحالي لفترة أطول، لا سيما في ظل استحالة تطبيق التدابير الوقائية من فيروس كورونا المستجد مع النظام الحضوري الشامل للطلبة، خاصة في الكليات التي تستقبل أعدادا كبيرة من الطلبة.

أثبت نظام التعليم الهجين الذي يناوب بين التعليم الحضوري والتعليم عن بعد، فعاليته إلى حد ما، خلال العام الدراسي الحالي بجامعة العلوم والتكنولوجيا "محمد بوضياف" بوهران، غير أنه يحتاج إلى تحسين، حسبما أبرزه مدير هذه المؤسسة الجامعية.

س.ي

فبعد اعتماده من طرف وزارة التعليم العالي والبحث العلمي في بداية العام الدراسي كبديل وحيد لضمان الاستمرارية البيداغوجية، نتيجة تداعيات الأزمة الصحية الناجمة عن جائحة كوفيد-19، أظهر هذا النظام كفاءته إلى حد ما خاصة مع النجاح في تنظيم الدروس والامتحانات والأعمال الموجهة والتطبيقية، وفقا لما أوضحه البروفيسور حمو بوزيان أمين في تصريح لوكالة الأنباء، مشيرا إلى أنه تم تسجيل بعض النقائص التي يجب معالجتها لتحقيق مزيد من الكفاءة والفعالية.

ويحرص القائمون على القطاع على تحديث أسلوب التدريس الجامعي وحماية الأساتذة والطلبة على حد سواء من مخاطر الإصابة بفيروس كورونا المستجد، وهو ما دفع بهم لاعتماد هذا النظام الذي أثبت فعاليته في جميع أنحاء العالم حتى قبل الأزمة الصحية.

وبالنسبة للمحور الأول من هذا النظام، وهو التعليم الحضوري فقد تم تطبيقه بجامعة العلوم والتكنولوجيا بوهران باعتماد تقسيم الطلبة إلى 3 أفواج يدرس كل فوج لمدة يومين في الأسبوع حيث تم وضع جميع الوسائل لإنجاحه منذ بداية السنة، خاصة فيما يتعلق بالنقل الجامعي.

وأكد نفس المسؤول في هذا الصدد، أن المقاييس البيداغوجية الأساسية والمنهجية تتم بشكل حضوري، بينما يتم تدريس مقاييس الاستكشاف بواسطة التعليم عن بعد.

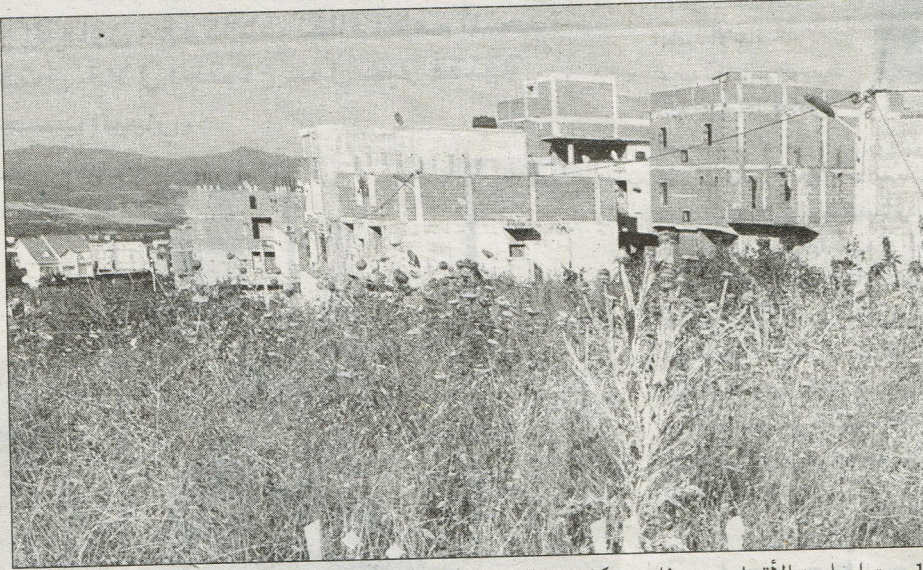
وفيما يتعلق بالمحور الثاني وهو التعليم عن بعد، فقد تم إنجاز الكثير بهذه المؤسسة الجامعية من أجل وضع هذا النظام على أسس صحيحة، منها تصميم بوابة

أوضاع مزرية في تخصيص 1000 قطعة

ملفات فساد عقاري تحت غطاء الاستثمار بقالة

يشتكي سكان تخصيص 1000 قطعة بلدية قالة، من الأوضاع المزرية التي يعيشونها بسبب الفساد العقاري بحيم، حيث طالبوا والي الولاية، بالتدخل قصد الفصل في أمر نهب العقار باسم الاستثمار وسط حيم.

قالة - الصريح
فريال ماضي



ورفعت جمعية الأمل لتخصيص 1000 قطعة بلدية قالة ومنتدى الفاعلين لولاية قالة بلاغا للمستئول الأول عن الجهاز التنفيذي بالولاية، تحوز "الصريح" نسخة منه، عن نهب للعقار باسم الاستثمار أدت إلى حرمان عائلات كثيرة من حقها في الطريق والتهيئة بصفة عامة والمتعلقة بإنشاء مستثمرة رياضية بتخصيص 1000 قطعة المقابل لتخصيص 309 بلدية قالة وهذا بسبب انتهاك النقاط التقنية والعقارية، والتي لخصوها في عدة نقاط أهمها التصريح الكاذب..

حيث تمر بجانب القطع الأرضية لتخصيص 1000 قطعة قناة للفيضان المسافة بينهما خمسة أمتار حسب الخبير، وهي لا تكفي لإنجاز الطريق ورصيفين ومسافة أمان وليس كما صرح به المستثمر، وصادقت عليه مديرية التعمير بمخطط مغشوش بتاريخ 13 أكتوبر 2014 مراسلة رقم 104/4550 بأنها تبعد بما يكفي لإنجاز رصيفين بعرض 1.5 مترا للواحد وطريق بعرض 8 أمتار ومسافة أمان بعرض 3 أمتار ثم تأتي القناة أي تبعد

م.ت 1673/2016، وبما أن المسافة بين قناة الفيضانات والسكان هي 05 متر فالطريق سيكون من الجهة الأخرى للقناة، بعد ترك مسافة الأمان فوق المكان الذي أخذه المستثمر بعد تصريحاته الكاذبة حسب نفس تصريحاتهم.

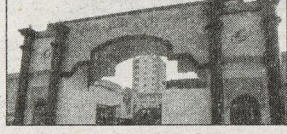
كما أوضح سكان المنطقة أن لهم مدخل واحد لمساكنهم وبوجود المشروع الاستثماري يغلق عليهم مدخلهم الوحيد ويعزلهم عن المجتمع بغلق الممرات الجانبية التي تصلهم بمختلف التخصيص وهي المنفذ الوحيد لسكان التخصيص كله مؤكدين على أن الطريق حق قانوني يكفله القانون.

مكتب الدراسات للمتابعة وتعيين الدراسة وبعدها تم فتح الأطراف لاختيار المفاوضة تحت استشارة رقم 39/2016 لكن فجأة المشروع أوقف لأسباب مجهولة مع أن المشروع كان تحت وصاية مديرية التعمير في السنوات السابقة، بالإضافة إلى خرق الاتفاقيات، حيث أن دفتر الشروط المنجز من طرف مديرية السكن ومصادق عليه من الولاية ينص على أن وجود قناة الفيضانات الرئيسية تستوجب إنجاز الطريق بعرض 8 أمتار تبعد عن قناة الفيضانات بـ 4 أمتار من كل جهة حسب مراسلة مديرية الموارد المائية تحت مراسلة رقم 632/م.م.م.

14 مترا على الأقل، وبهذا التصريح الكاذب نال عقد الامتياز ورخصة البناء التي هي باطلة قانونا لكون مخططات الكتلة والوضعية المصادق عليها مغشوشة.

كما أشار المعنيون في مراسلتهم إلى انعدام لتهيئة والتي توقفت منذ مدة، فقطعة الأرض التي أعطيت إلى المستثمر "ما يسمى البهجة للرياضة" هي قطعة أرض معدة للتهيئة لها مخططات مصادق عليها من طرف مديرية التعمير بتاريخ 08/10/2008، ولها دفتر شروط منجز من طرف مديرية السكن ومصادق عليه من الجهات المختصة في الولاية، وتمت عملية اختيار

العنف يتزايد في الحرم الجامعي أستاذة تتعرض للعتداء في قسم الإعلام بجامعة البوني



الصريح - لين.م

وتسحبها من شعرها وتعنيفها جسدياً،
وإنه هذه الحادثة، إستنكر عدد من
الأستاذة بذات القسم هذا الإعتداء،
و طالبوا بوقف التجاوزات في حق
الأسرة الجامعية والضرب بيد من
حديد على كل من تسول له نفسه
الإعتداء على الأستاذة داخل الحرم
الجامعي.

أقدمت أمس، مرافقة لطالبة في
قسم علوم الإعلام والاتصال بجامعة
باجي مختار كانت بصدد مناقشة
مذكرة التخرج بالإعتداء على أستاذة.
وحسب شهود عيان، فقد طالبت
الأستاذة من المرافقين للطالبة التي
كانت على وشك مناقشة أطروحة
المستر بضرورة التقيد بالبروتوكول
الصحي إلا أن إحدى المرافقات
إستفزت الأستاذة قبل أن تستمها

2021/07/14. ع: 1520

GUELMA - COVID-19

La commission de wilaya de sécurité actionnée

■ S.Chiahi

En raison de l'augmentation sensible des cas de contamination à la Covid-19 enregistrée ces derniers temps où l'on relève plusieurs hospitalisations et même des décès, le wali de Guelma a présidé avant-hier, en compagnie du vice-président de l'APW une réunion élargie de la commission locale de sécurité et de suivi de l'évolution de la pandémie. En sus des membres de la commission en question, ont assisté à la rencontre le procureur général adjoint, les directeurs d'exécutif et le vice-président de l'APC. Au cours de la séance de travail, l'accent a été mis sur la multiplication des points de vaccination ainsi que sur la relance des cam-



pagnes de sensibilisation à l'effet de convaincre les citoyens à adhérer à l'acte de protection. Il a été également question de la réactivation du plan de désinfection des rues et lieux publics et de l'incitation des citoyens à obser-

ver les règles de prévention notamment le port du masque de protection et le respect de la distance sociale en tous lieux. Des consignes fermes ont été données pour que les équipes de contrôle combinées services de

sécurité - direction du commerce soient renforcées pour jouer pleinement leur rôle au niveau des magasins de quelque nature que ce soit. À ce sujet, la radio locale, à l'instar de toutes les stations du pays a consacré ses ondes ce 13 juillet à une journée ouverte sur la

lutte contre la propagation du fléau endémique. Le chef de l'exécutif a saisi cette occasion pour insister sur la salubrité publique, le plan de distribution de l'eau potable, la sensibilisation contre les incendies ainsi que les accidents de la route.

FACULTÉS DE MÉDECINE ET ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Plus de 6.700 professeurs pour l'encadrement pédagogique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a indiqué hier à Alger que l'encadrement pédagogique en sciences médicales au niveau des facultés de médecine et des établissements hospitaliers était assuré au premier semestre de 2021 par plus de 6.700 professeurs, tous grades confondus. Intervenant en marge de l'annonce des résultats de la 45e session de la commission universitaire nationale de promotion des maîtres de conférences au grade de professeur de l'enseignement supérieur, M. Benziane a précisé que l'encadrement pédagogique en sciences médicales au niveau des facultés de médecine et des établissements hos-

pitaliers était assuré au premier semestre de 2021 par 6.716 maîtres-assistants, maîtres de conférence et professeurs hospitalo-universitaires. Le nombre d'encadreurs spécialisés a augmenté après l'ouverture de concours nationaux dans ce domaine, a-t-il dit, précisant que le concours d'accès au grade de maître-assistant hospitalo-universitaire "a permis le recrutement de 923 nouveaux maîtres-assistants, portant le nombre total à 4.339 maîtres-assistants hospitalo-universitaires". A l'issue du concours des maîtres de conférence hospitalo-universitaires classe "A", 320 maîtres de conférence hospitalo-universitaires classe "B" ont été promus au grade de maîtres de conférence hospitalo-

universitaires classe "A", portant le nombre total à 1.060 professeurs hospitalo-universitaires. Concernant le concours de promotion au grade de Professeur hospitalo-universitaire, 305 maîtres de conférence hospitalo-universitaires classe "A" ont été promus au grade de professeurs hospitalo-universitaires, portant ainsi l'effectif global pour ce grade à 1317 professeurs. Le ministre a souligné, dans le même cadre, que l'organisation des concours dédiés aux enseignants hospitalo-universitaires a été marquée par "la présentation de tous les dossiers de candidatures via des supports numériques et sur une plateforme spéciale, ce qui a facilité aux experts l'évaluation des dossiers et

l'allègement du fardeau pour les candidats se présentant à ces promotions". Dans le même contexte, le ministre compte "organiser tous les concours de promotion de manière périodique et continue et à travers des dates fixes annoncées préalablement afin de permettre aux différents candidats de préparer le dossier requis et assurer une prise en charge idoine de la gestion des parcours professionnels de la catégorie des enseignants-chercheurs et de leur permettre, après la passation des concours, d'améliorer l'encadrement pédagogique et la production scientifique et de consolider les activités sanitaires au niveau des établissements hospitaliers".

14/07/2021. N° 6503

Le Provincial

PÔLE UNIVERSITAIRE DE BORDJ BOU ARRERIDJ

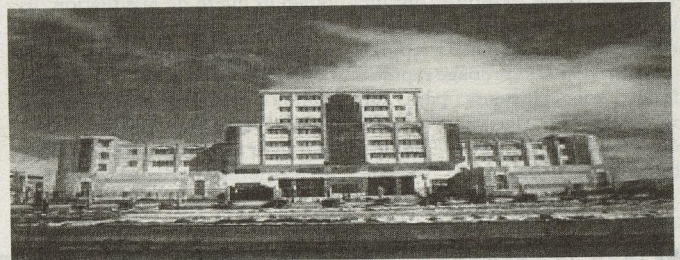
Réception prochaine de 2.000 places pédagogique

Le pôle universitaire Bachir Ibrahim de Bordj Bou Arreridj peine à répondre à la forte demande en places pédagogiques.

Actuellement, sa population estudiantine dépasse largement ses capacités d'accueil. En effet, dans le souci de pallier à ce déficit, les autorités misent sur la réception de 2.000 places pédagogiques d'ici la prochaine rentrée universitaire, lequel projet est inscrit depuis 2010, apprend-on auprès du chef de l'exécutif lors de sa dernière visite

d'inspection du projet. M. Mohamed Benmalek, wali de Bordj Bou Arreridj, a insisté sur la nécessité de redoubler d'effort pour pouvoir livrer l'infrastructure dans les meilleurs délais.

Des instructions fermes ont été données aux responsables concernés à l'effet de finaliser les procédures relatives à l'équipement, parallèlement à l'achèvement des travaux de réalisation. Les nouvelles places pédagogiques permettront d'augmenter la capacité d'accueil de l'univer-



sité en attendant la réception de 4.000 autres places pédagogiques, en cours de réalisation, qui seront destinées à la Faculté des sciences

naturelles et de la vie, ainsi qu'à la Faculté des sciences de la terre, croit-on savoir.

A.D

14/07/2021. N° 2643

Enseignement supérieur Plus de 1000 maîtres de conférence promus au rang de professeur

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a annoncé, mardi à Alger, la promotion de plus de 1000 maîtres de conférence au rang de professeur de l'enseignement supérieur au titre de la 45^e session de la Commission universitaire nationale (CUN). Sur 1463 candidats, toutes spécialités confondues, pour le grade de professeur de l'enseignement supérieur, 1171 maîtres de conférence ont été promus, soit près de 80 % des candidats, a indiqué M. Benziane dans son allocution lors de la cérémonie d'annonce des résultats de la 45^e session de la commission universitaire nationale de promotion des maîtres de conférences «A» au rang de professeur.

Le nombre de professeurs a augmenté, après cette session, de 8392 à 9.563 professeurs de l'enseignement supérieur sans compter les professeurs hospitalo-universitaires, a-t-il précisé. Les tra-

vaux de cette session ont été menés sur la plateforme numérique Progrès du 1 au 12 juillet en cours. Il s'agit de la deuxième session où les dossiers des candidats ont été traités par voie numérique dès le début de la soumission des dossiers de candidature jusqu'à annonce des résultats, et ce, dans le cadre de la stratégie du secteur visant à généraliser la numérisation, a ajouté le ministre.

Il a mis en avant, à ce titre, «le rôle primordial de la numérisation dans la facilitation et la simplification des procédures tant pour les candidats dont le nombre a augmenté de 10%, que pour les superviseurs de ce cette session», relevant que cette démarche avait également permis de réduire les dépenses de gestion à l'image des concours nationaux, et d'améliorer la qualité et la transparence lors du traitement des différents dossiers.

«Opter pour la numérisation des opérations similaire témoi-

gne de l'adhésion de la communauté universitaire en général et les enseignants chercheurs en particulier à cette tendance», a-t-il souligné, ajoutant que son département ministériel œuvrait à «l'amélioration constante de la plateforme dédiée à la promotion de l'enseignant d'une session à une autre».

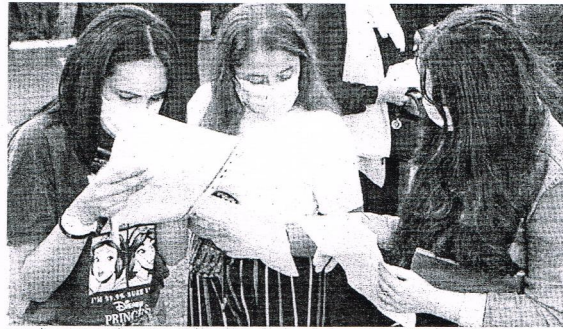
Après avoir distingué plusieurs membres de la Commission universitaire nationale, M. Benziane a indiqué que la promotion sur les plans d'encadrement pédagogique et de toutes les spécialités «contribuera au perfectionnement de la performance pédagogique et scientifique de l'université algérienne tout en l'appuyant pour améliorer son classement mondial». Elle contribuera aussi au soutien de la recherche scientifique face aux produits de ces élites en matière scientifiques dont les études et les articles scientifiques publiés dans des revues reconnues».

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES 2021-2022

Tout savoir sur les nouveaux critères d'admission

A quelques jours de l'annonce des résultats de l'examen du baccalauréat, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) dévoile les nouvelles conditions des inscriptions universitaires au titre de la prochaine rentrée 2021-2022.

Nous voulons favoriser l'étudiant en prenant en considération son choix de spécialité par rapport à sa série du baccalauréat et aussi mettre en valeur ses capacités et ses compétences», souligne Djamel Boukezzata, directeur des enseignements et de la formation supérieurs au MESRS. Selon lui, de nouveaux critères seront adoptés dès cette rentrée universitaire 2021-2022. Concrètement, que va-t-il changer ? Dans le but de donner au baccalauréat un cachet spécial dans chaque domaine, les conditions d'accès aux universités ont été revues. «Le baccalauréat au niveau de l'enseignement secondaire est un baccalauréat général qui doit être spécialisé. C'est la raison pour laquelle nous avons adopté la moyenne cumulée calculée», explique M. Boukezzata. Dans le détail, cette nouveauté s'étale sur ce qu'on appelle la moyenne pondérée calculée, c'est-à-dire que les moyennes d'admission aux facultés seront calculées en prenant en considération la moyenne du baccalauréat ainsi que la note des matières essentielles dans chaque filière. A titre d'exemple, pour le domaine des sciences de la nature et de la vie (SNV), la série baccalauréat sciences expérimentales et mathématiques, la moyenne sera calculée ainsi : la moyenne du baccalauréat pondérée par deux, plus la note de la matière des sciences naturelles, le tout divisé par trois. Le résultat final sera la moyenne d'admission. Cependant, pour les techniques mathématiques qui n'ont pas étudié et les sciences naturelles, durant les deux dernières années du cycle secondaire, leur moyenne du baccalauréat sera divisée par deux additionnée aux notes de physique et des mathématiques,



Les pré-inscriptions s'étalent sur plusieurs étapes, dont la première est fixée du 27 juillet au 08 août

divisées par deux et le tout sur 3. Idem pour le domaine sciences et technologie (ST) qui réunit les trois filières : mathématique, technique mathématique et science expérimentale. Pour les mathématiques et informatique (MI), architecture, urbanisme et métier de la ville (AUMV), des spécialités très demandées ces dernières années par les bacheliers des séries de baccalauréat mathématiques, techniques mathématiques et sciences expérimentales, le calcul se basera sur la moyenne du baccalauréat sur deux, plus la note des mathématiques, le tout divisé par trois.

Introduction de mesures plus sévères

Les filières littéraires sont elles aussi concernées par ces critères d'admission comme les langues étrangères. L'exception est réservée aux langues turque et russe qui ne sont pas enseignées au lycée. Ainsi, l'accès se basera pour les séries de baccalauréat littéraires, philosophie et les autres filières sur la moyenne de l'examen du baccalauréat divisée par deux, plus la note de la spécialité concernée (français, anglais, espagnol ou allemand). Le résultat final sera divisé par trois. « Pour les langues étrangères, nous sommes très regardants sur la note de la matière de la spécialité choisie », précise M. Boukezzata.

Les futurs traducteurs qui ont un baccalauréat filière lettres et philosophie, le calcul se fera ainsi : la moyenne du baccalauréat divisée par deux, plus la moyenne des trois langues concernées. C'est-à-dire, si le nouveau bachelier voudra faire traduction : anglais, français et arabe, les notes de ces dernières à l'examen du baccalauréat vont être prises en considération et le tout sera divisé par trois. Pour les écoles de l'enseignement national (ENS), le directeur des enseignements et de la formation explique qu'elles sont également concernées par ce système de pondération, en se basant sur la note de la matière choisie. En plus de la réintroduction de la formation en informatique, sous demande du ministère de l'Education nationale au niveau de quelques ENS, telles que celles de Kouba, Constantine et Skikda, la filière philosophie gelée pendant plusieurs années, fait son retour. Cette formation va être ouverte pour les nouveaux bacheliers au niveau de l'ENS de Bouzaréah et Constantine. Les étudiants devront aussi passer un entretien devant une commission avant d'intégrer les écoles de l'éducation nationale. Ce dernier va s'intéresser à plusieurs aspects dont les plus importants se rapportent à l'état d'esprit du candidat et son aspect physique. «Cela se fera dans le but d'évaluer la capacité du futur enseignant à

contrôler toute une classe. Et nous avons fait appel au ministère de l'Education nationale pour tenir les entretiens après l'orientation des étudiants vers les écoles. Dans le cas où l'étudiant rate son entretien, il sera automatiquement réorienté vers son second choix. Il sera de même pour les sciences et techniques physiques et sportives où la procédure de sélection sera la même que celle des ENS », ajoute M. Boukezzata.

Médecine : un certificat de bonne santé exigé

En plus de cette moyenne pondérée calculée, d'autres conditions complémentaires sont prévues comme le quota et la moyenne fixés, notamment pour la spécialité de médecine. Il faut que la moyenne du baccalauréat soit égale ou supérieure à 15 pour pouvoir y accéder. Une moyenne estimée minimale, suite au traitement des fiches de vœux, les demandes et les places pédagogiques disponibles. «Si nous avons besoin de 8000 médecins, nous classerons les étudiants du premier jusqu'au 8000. Ce dernier dont la moyenne s'arrête à un 15,60 fixera le seuil minimum d'accès à cette spécialité. Tous ceux qui ont obtenu cette moyenne ou plus peuvent espérer une place pédagogique au sein de la filière de médecine», poursuit notre interlocuteur. Pour les sciences médicales, ainsi que les

écoles supérieures, cette fois-ci, un test de niveau de langue sera obligatoire afin de s'assurer que l'étudiant possède des capacités linguistiques, surtout dans les études qui se font exclusivement en langue française.

Au sujet des pré-inscriptions des nouveaux bacheliers au titre de l'année universitaire 2021/2022, le même responsable affirme que les dates des pré-inscriptions sont rendues publiques dans une circulaire datée du mois de juin. Un calendrier qui s'étale sur quatre principales étapes, dont la première est fixée du 27 juillet au 08 août où se feront les pré-inscriptions en ligne, ainsi que le choix de spécialité. «Tout le processus est numérisé, y compris les portes ouvertes qui seront organisées du 24 au 26 juillet virtuellement», abonde-t-il, avant de rappeler qu'après la confirmation des pré-inscriptions qui se fera du 30 au 31 juillet, viendra le traitement des fiches de vœux qui s'étalera du 1er au 08 août où la proclamation des résultats sera le soir du 08 août. La deuxième étape commencera du 09 au 16 août. Elle concernera les tests et les entretiens des étudiants orientés vers les ENS, ainsi que ceux des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS). Cependant, les étudiants, qui n'ont eu aucun choix parmi ceux exprimés dans la première étape, auront une deuxième chance de le refaire du 09 jusqu'au 16 août au soir. Pour les inscriptions finales, elles débuteront du 4 au 9 septembre, en ligne, juste avant la quatrième étape qui sera dédiée au traitement des cas particuliers du 11 au 19 septembre où les inscriptions au niveau de l'université se feront le jour même du 19 septembre. A travers tous ces changements, les responsables en charge du secteur disent vouloir « introduire un nouveau processus à même d'assurer un système d'orientation universitaire équitable, transparent selon les standards pédagogiques et scientifiques universels ».

Walou Bourhala

BILAN UNIVERSITAIRE 2020-2021

Les étudiants s'impliquent

Le dernier bilan du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, rendu public récemment, a été réalisé par des étudiants de plusieurs wilayas et de différentes spécialités, sous la supervision du MESRS, une première en Algérie. Elaboré sous forme de documentaire, le bilan a été divisé en 11 chapitres traitant de la stratégie globale du ministre de l'Enseignement supérieur sur le secteur, mais surtout de l'accompagnement assuré durant la période Covid-19. Cette expérience a été très appréciée par les étudiants qui ont fait partie de ce projet. « Cette initiative est une grande opportunité pour moi puisque, en

plus de m'avoir donné la chance de réaliser ce film, elle m'a permis de découvrir le climat de travail au sein du ministère de l'Enseignement supérieur », nous dit Walid, étudiant à l'Ecole supérieure de journalisme. Fériale, étudiante en 3e année dans la même école affirme, cependant, avoir trouvé quelques difficultés concernant « l'habillage des informations récoltées qui correspondent au documentaire réalisé ». Pour l'ensemble des étudiants ayant participé à la réalisation de ce bilan, le travail s'est déroulé dans l'ambiance du partage des tâches et dans la transparence totale, sans aucune censure. « On a voulu garder tous les avis

et critiques qu'on a pu récolter durant cette période de travail pour avoir une vision plus claire sur toutes les préoccupations des étudiants et de toute la communauté universitaire », affirme Walid. Au-delà de la belle aventure qui a permis à ces étudiants d'acquiescer de nouvelles expériences, cette initiative avait pour but aussi de « montrer que le secteur de l'enseignement supérieur a des compétences qui ont besoin d'un peu plus d'espace d'expression et d'opportunité pour aller de l'avant vers d'autres innovations », nous dit-on encore.

W.B.

UNIVERSITÉ POST-PANDEMIC

La «RSU» en modèle de fonctionnement

Les bouleversements engendrés par la pandémie de la Covid-19 sur les individus et les entités sont fort nombreux sur les plans économique, psychologique et comportemental. Partant de ce constat, l'université en tant qu'institution est confrontée à de nouvelles données dans son fonctionnement pédagogique et scientifique, voire de gouvernance. Face à cette situation inédite, des dispositions ont été prises, parfois sur les chapeaux de roues, pour clôturer les cursus, mais aussi pour la prise en charge de nombreuses initiatives, vouées à la contribution à l'effort de lutte anti-pandémie. A ce propos, le discours de circonstance exige de l'université d'être en phase avec les exigences de l'heure, et ce, en étant «flexible, créatrice de pôles d'excellence et ouverte sur le secteur économique». Effectivement, l'après-Covid-19 reste une étape fondamentale sur les choix et les priorités de la politique de l'université algérienne tant les défis sont importants. Dans cette optique, une réflexion sur le post Covid-19 en Algérie en particulier à l'université, a été lancée, réalisée par les trois Conférences régionales des universités de l'Ouest (CRUO), du Centre et de l'Est en réponse à la note n° 547 du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, du 23 avril 2020 relative à la période post-pandémie. Cette réflexion repose sur «de nouvelles visions, stratégies, orientations, réglementations qui doivent être envisagées et mises en œuvre, en visant notamment la consécration des responsabilités et de l'utilité sociale et sociétale pour toutes les activités d'enseignement, de formation et de recherche accomplies», selon le rapport de la CRUO. Comme toute, il est ainsi «demandé à l'université de s'adapter, en ayant en plus de la responsabilité du savoir et de la recherche, celle de préserver la santé de ses parties prenantes, en faisant preuve de souplesse dans sa gestion».

REPENSER LA GOUVERNANCE

Le défi post-Covid-19 qui «incombe à l'université algérienne est de repenser sa



Pour les universitaires «le post-Covid semble être une véritable aubaine dans l'exercice de la RSU

gouvernance en intégrant une démarche socialement responsable qui doit être ancrée dans son fonctionnement, en mobilisant l'ensemble de ses parties prenantes (enseignants, chercheurs, étudiants, personnel administratif, territoire et l'ensemble de la société)», analysent Hindé Hadj Slimane Kharoua, docteur habilité en sciences de gestion et Wassila Tabet Aoul Lachachi, professeure en sciences économiques à l'université Aboubekr Belkaid de Tlemcen qui ont réalisé une étude intitulée : «Repenser l'université algérienne après la Covid-19 : Vers l'université socialement responsable». «Quelles sont les initiatives concrètes (formation, recherche scientifique, gouvernance) qui peuvent être mises en place par l'université algérienne afin d'intégrer une démarche de responsabilité sociale et sociétale post-Covid-19 ?», s'est interrogé le binôme enseignant en préambule. Et d'expliquer la démarche suivie dans l'élaboration de l'étude en question qui «a pour ambition de présenter la mise en œuvre d'une démarche de responsabilité sociale au sein de l'université (RSU) en Algérie, à travers un modèle intégrateur des missions, à savoir la formation, la recherche scientifique et la sensibilisation dans un environnement post-pandémique». L'adoption d'une politique

de Responsabilité sociale de l'université (RSU) a pour but de «réinscrire la mission de l'institution dans le cadre le plus large des rapports entre l'université et la société» et par conséquent «des dirigeants conditionnent fortement ce projet de responsabilisation et la prise en compte de ces principes par les parties prenantes organisationnelles».

DOMAINES D'EXERCICE

Les principes et les pratiques de la responsabilité sociale de l'université doivent être focalisés, est-il précisé, sur la formation, la recherche scientifique et la gouvernance.

Comme la gouvernance est la première condition de l'implantation de la responsabilité sociale de toute organisation, «il est indispensable de prôner une nouvelle gouvernance partenariale de l'université, centrée sur l'autonomie, l'innovation, l'éthique, la rentabilité, l'excellence managériale et l'ouverture aux parties prenantes, afin de répondre à leurs besoins, mais surtout pour bénéficier de leur soutien».

C'est dans ce sens que la littérature en entrepreneuriat organisationnel propose de combiner trois approches permettant de mesurer l'intensité entrepreneuriale de l'université : par le comportement des parties prenantes primaires (recteur,

vice-recteurs, doyens), par la mise en place de processus favorables à la poursuite d'opportunités entrepreneuriales (orientation stratégique, qualité, incubateur, allocation des ressources...) et les résultats auxquels elle aboutit», détaillent les auteurs de l'étude.

A rappeler qu'une partie prenante est un «individu ou groupe ayant un intérêt dans les décisions ou activités d'une organisation». L'université, à l'instar des autres institutions, possède ses propres parties prenantes : «En Algérie, compte tenu de la gratuité des études, les enseignants chercheurs et le personnel administratif sont des salariés de l'université ; l'Etat représenté par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique est une partie prenante essentielle, car il est considéré à la fois comme «propriétaire» et «baillieur de fonds» permettant le bon fonctionnement de l'établissement». Comment actionner donc un processus de RSU ? Pour nos interlocutrices, «la mise en place de ce processus dans les universités suppose une cohérence entre les représentations des dirigeants, les ressources et les outils dont ils disposent, et les pressions de l'environnement. Il faudrait notamment mettre en place une approche stratégique «gagnant-gagnant», qui accorde une valeur ajoutée à l'université, à la société et à toutes les parties prenantes».

UNE RECONSTRUCTION

Pour les universitaires «le post-Covid semble être une véritable aubaine dans l'exercice de la responsabilité sociale et de l'excellence, de la part des dirigeants de l'université algérienne, mais surtout une reconstruction d'une vision claire et durable».

Et c'est pour cela qu'elles ont tenté «de proposer des éléments théoriques et des outils par le biais d'un modèle qui pourrait guider les dirigeants de l'université à choisir un mode de gouvernance transparent, juste et véhiculant des modèles d'excellence et des valeurs d'exemplarité, qui responsabilisent les collaborateurs organisationnels afin d'assurer une efficacité pédagogique ainsi qu'une recherche scientifique adaptée». Naïma Djekhar

D^{rs} HINDE HADJ SLIMANE ET WASSILA TABET AOUL. Université de Tlemcen

«Une gouvernance participative renforcera la capacité de résilience»

Propos recueillis par
Naïma Djekhar

Une réflexion sur l'université post-Covid : est-ce une démarche prématurée ou au contraire d'anticipation sachant que cette crise sanitaire risque de durer ?

Au contraire, une réflexion concernant le post-Covid surtout pour l'université est plus que cruciale et d'actualité, car cette dernière a été frappée de plein fouet dans son fonctionnement qui n'était guère préparée à de tels bouleversements. En effet, les mesures prises par l'université ont mis en évidence de nombreuses failles et des problèmes dans la gouvernance, car elle s'est retrouvée comme toutes les universités du monde dans une zone d'incertitude où les décisions sont prises au jour le jour.



D^{re} Wassila Tabet Aoul

Le mode de gouvernance actuel régissant l'université peut-il répondre aux exigences à venir ou est-il contraint à une refonte pour mieux résister ?

Pour mieux se préparer et faire face aux situations d'urgence, il est primordial de transformer les pratiques de gouvernance universitaire en allant vers une gouvernance plus participative, en fonction de l'écosystème



D^{re} Hindé Hadj Slimane

dans lequel évolue l'université à travers des chantiers permettant à cette institution de renforcer sa capacité de résilience. Néanmoins, cette action exige une volonté des dirigeants et une adhésion totale des parties prenantes (étudiants, enseignants, administration et pouvoirs publics). Or, nous en sommes encore loin.

De quelle marge dispose l'université pour préparer

l'après-Covid alors qu'elle ne jouit ni d'une autonomie financière ni décisionnelle ?

La mise en place d'un nouveau mode de gouvernance doit répondre à des besoins qui émanent de l'université et d'une volonté du dirigeant. Il ne s'agit pas d'une affaire financière ou décisionnelle proprement dite, du moins dans un premier temps.

Cependant, il est fort usuel de se réfugier derrière les arguments financiers ou autres afin de masquer certaines lacunes des dirigeants des universités qui résistent au changement.

Comment devront-ils donc procéder ?

Ils peuvent préalablement utiliser juste les moyens de bord en intégrant les principes de développement durable et garder la liaison avec toutes les parties prenantes à travers un canal de

communication interactif.

Quelle sera la ligne de conduite des différences parties prenantes pour que la responsabilité sociale de l'université s'impose en tant que modèle efficace, convulsiel et durable ?

En premier lieu par une grande sensibilisation de ces parties prenantes pour qu'elles puissent rendre à la responsabilité tout son sens, et ce, en assurant des formations sur le développement durable et la responsabilité sociale. Ensuite, en diffusant les bonnes pratiques des universités et en développant des modes de communication à tous les niveaux, par l'implication de tous les acteurs universitaires à la notion de qualité et des normes afin de pouvoir évaluer et évoluer en toute quiétude et atteindre des standards internationaux. N. D.

PRODUCTION D'ENGRAIS 100% BIO

Les travaux des universitaires ignorés

En dépit de la richesse de la formation universitaire dans certaines facultés qui peuvent beaucoup apporter au secteur économique, ce dernier reste toujours en retard par rapport à plusieurs approches et théories, qui ont été déjà enseignées, il y a des années en Algérie. Prenons à titre d'exemple le cas de la spécialité «gestion durable des déchets en milieu urbain», à l'université Salah Boubnider Constantine 3. Un secteur qui demeure très fertile en l'absence de nouvelles techniques de tri et de récupération des déchets ménagers, particulièrement dans la wilaya de Constantine. Dans ce contexte, les deux étudiants, Souheila Anab de la promotion 2019, et Badreddine Hamada de la promotion 2020, diplômés en master de ladite spécialité ont réalisé des études expérimentales sur le processus du compostage, avant de jumeler leurs efforts et les proposer aux autorités locales. Dans leur expérience, ils ont produit des engrais 100% bio à partir des déchets ménagers organiques. «Notre expérience consiste à faire des compostages à partir des déchets verts et organiques de la cuisine. Ce compostage à 50% déchets verts et 50% organiques se fait sur trois étapes primordiales : la phase mésophile, thermophile et le refroidissement. D'autant plus, il faut séparer ces déchets organiques du reste des ordures telles que le plastique pour éviter la réactivité entre ces substances et la provocation du jus toxique, connu par le lixiviat», a expliqué Badreddine Hamada. Et de poursuivre que ce projet pourra être généralisé dans toute la wilaya et apporter beaucoup d'argent, surtout que les déchets organiques sont jetés en énormes quantités par les établissements publics, les entreprises et les hôtels, sans oublier les déchets verts collectés après le désherbage. Abordant le volet économie, notre interlocuteur a expliqué que dans leur travail de recherche, ils ont consacré un



Les projets des étudiants peuvent être généralisés dans plusieurs wilayas et rapporter beaucoup d'argent

chapitre pour la rentabilité de ce projet. «Ce compostage ne nécessite pas une grande industrie. Il suffit d'un terrain et des machines qui coûtent entre 60 millions jusqu'à 1 milliard de centimes, ou plus selon leur capacité. Par exemple, une machine peut traiter 25 000 m³ par heure. Mais au fil des années, ce projet permettra une rentabilité financière très satisfaisante. On peut vendre au minimum le 1 kg à 200 Da, il suffit juste de maîtriser les quatre paramètres, surtout celui de la fermentation, et la manipulation des appareils», dira-t-il.

Une richesse perdue

Etant donné que ces déchets organiques et verts ne sont pas récupérés et transformés pour des projets environnementaux, quel est donc leur sort ? Avec beaucoup de regret, Badreddine Hamada affirme qu'ils sont brûlés annuellement. En traduisant ses propos en chiffres, le jeune universitaire avance un chiffre de 50 000 m³ (soit l'équivalent de 5000 tonnes) de déchets verts collectés annuellement par les EPIC dans la wilaya de Constantine. Il y avait, selon ses dires, toute une montagne de ce genre de déchet dans un terrain considéré comme une décharge non loin de l'université Constantine 3.

Malheureusement elle a été brûlée, il y a quelques mois, au lieu d'être récupérée. Pour lui, c'est une énorme richesse perdue. Quid des autres déchets organiques collectés à Constantine ? En réponse à notre question, Badreddine déclare que l'agence nationale des déchets avait mené une campagne de sensibilisation en 2018. Le but était aussi de faire le tri des déchets constantinois, où ils ont constaté que les détritus organiques représentent 54% du global collecté. Le plastique atteint le pourcentage de 7% et les couches pour bébés entre 7 et 9%. Comment se fait-il qu'en dépit des moyens mis à la disposition des institutions publiques, ce genre de compostage n'était pas assez connu durant toutes ces années ? Ce n'est pas tout, ce jeune de 25 ans n'a pas manqué d'exprimer son regret, en avouant qu'en réalité cette étude expérimentale n'est pas vraiment nouvelle, vu qu'elle est enseignée et pratiquée au sein de l'Institut de la nutrition, de l'alimentation et des technologies agroalimentaires (Inataa) depuis des années. Elle est déjà appliquée, d'après ses propos, à Oran, Mostaganem, Alger et Batna. Et Constantine, cette grande wilaya et capitale de l'Est ?

Beaucoup de contraintes

Malgré les compétences et la diversité de la formation universitaire, le secteur de la recherche scientifique se révèle chaque jour déconnecté du domaine économique. Pourtant, plusieurs conventions ont été signées récemment entre les universités et les différentes entreprises pour un véritable échange fructueux. Mais la réticence et la claustration de certains responsables se sont interposées entre ces jeunes ambitieux et leurs rêves. Fraîchement lancés dans le secteur économique, Souheila et Badreddine n'ont pas encore trouvé un terrain d'atterrissage pour situer leur projet, en dépit de la virginité de ce domaine dans la wilaya de Constantine. Notre question sur les obstacles rencontrés a provoqué le fou rire conjugué à la déception de nos interlocuteurs. Souheila Anab nous a fait savoir que leur expérimentation a vu le jour dans l'action «Hayi yafriz» (Mon quartier fait le tri) lancée dans le cadre du programme CAPDEL dans la commune d'El Khroub. «Nous étions accompagnés dans une formation d'entrepreneuriat par l'association des directeurs, gestionnaires et encadreurs des activités éducatives et de la formation pour la promotion des jeunes de la wilaya de

Constantine, dans le cadre toujours de Capdel. Nous avons beaucoup appris, avant de se diriger vers le CET de Constantine et proposer ce projet en tant que partenaires, puis nous avons saisi les EPIC. Mais en vain. A la fin, nous nous sommes orientés vers la direction de l'environnement, où le directeur nous a demandé de tout refaire et si le projet se révèle rentable, il nous aidera. Avec la pandémie et la situation actuelle, aucun avancement n'a été signalé. C'est le silence total», a-t-elle indiqué. Badreddine renchérit qu'ils ont été ballottés d'une administration à une autre et tous les EPIC ou entreprises activant dans ce domaine vierge. Sachant, affirme-t-il, qu'ils ont constaté que ces établissements manquaient de techniques et de connaissances sur la gestion de ces fractions organiques. Ils ont refusé de les recruter ou d'adopter leur idée. Même lors du lancement de cette expérimentation, les autorités ont mis à leur disposition un terrain, considéré comme une décharge, dépourvu d'eau, d'électricité et des moindres commodités. De surcroît, les difficultés sus-mentionnées, la disponibilité et la maintenance du matériel aussi posaient un sérieux problème. Tous ces EPIC s'approvisionnent d'un seul fournisseur à Bida. Mais le problème qui a empêché le lancement du projet est la disponibilité du terrain, «il y a une professeure à l'université qui a terminé sa thèse dans ce sens et a voulu lancer son projet avec un autofinancement. Malheureusement, jusqu'à l'heure actuelle, elle n'a rien pu le faire ou obtenir l'agrément faute du terrain», a-t-il conclu. C'est tellement désolant de voir qu'une si importante wilaya, Constantine, demeure en retard dans ce domaine malgré la richesse de ses moyens et ses universités. N'est-il pas temps pour les autorités de se lancer dans ce domaine si vierge ?

Yousra Salem

THÈSE DE DOCTORAT À L'UMMTO

La réalité épidémiologique de la schizophrénie

La schizophrénie a fait l'objet d'une thèse de doctorat en sciences médicales soutenue, samedi, à la faculté de médecine de Tizi Ouzou (UMMTO). Ce travail de recherche élaboré par le Dr Souhila Seklaoui s'articule sur des approches épidémiologiques, données sociologiques et abords thérapeutiques de la schizophrénie au niveau du service psychiatrie du CHU de Tizi Ouzou et à l'EHS Fernane Hanafi de Oued Aïssi, dans la même wilaya. Cette étude réalisée sur une période de deux ans (1er janvier 2015 au 31 décembre 2016), a porté sur un échantillon de 1198 patients, dont 407 (33,97%) ayant consulté le CHU Nedir Mohamed et 791 (66,02%) à l'EHS de Oued Aïssi. L'objectif est d'analyser la réalité épidémiologique de la maladie en question à travers les patients. Selon la même étude, les

jeunes (âgés de moins de 45 ans) sont les plus touchés par la schizophrénie. «Ils sont majoritairement de sexe masculin (69,9%), de statut matrimonial célibataire (59,10%) et vivant avec leurs parents (97,2%)», a fait savoir le Dr Seklaoui devant un jury composé du P^r Abès Ziri, directeur de thèse, le P^r Mohamed El Amine Bencharif, président, et le P^r El Hamid Adja, ainsi que le P^r Madjid Tabti et le P^r Kamel Saidene, membres du jury. Plus de 62% de ceux qui sont touchés par cette pathologie sont sans emploi, indique la même étude, qui estime que 51% des patients reçus au niveau du service psychiatrie du CHU Nedir Mohamed et à l'EHS, Fernane Hanafi de Oued Aïssi, durant une période de deux ans, vivent dans un milieu rural et subsistent grâce aux ressources financières de leurs parents. Par ailleurs, ajoute la même

thèse, la sémantique clinique des malades est dominée par le délire (62,9%). D'ailleurs, presque un tiers des sujets ont eu des antécédents toxiques. Les antécédents familiaux de troubles psychiatriques sont également, affirme le même psychiatre, retrouvés chez 52% des patients qui ont fait l'objet de cette étude. Celle-ci a montré, entre autres, que la forme paranoïde est la plus retrouvée (76,30%) avec un mode de début souvent progressif (67%). La persécution est la thématique délirante la plus répandue (83%), a fait remarquer le Dr Seklaoui. Le profil thérapeutique des patients est marqué par la prédominance de la bithérapie (73,4%) avec un recours fréquent aux neuroleptiques atypiques (59,3%), souvent associés aux anxiolytiques (83,1%) et les antiparkinsoniens (55,1%).

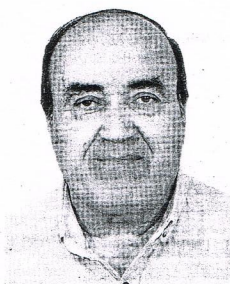
Hafid Azouzi

AHMED BOUMAAZA. Co-fondateur de l'Institut des sciences expertales d'Alger

«Nous manquons d'experts dans beaucoup de domaines»

Co-fondateur de l'Institut des sciences expertales d'Alger, Ahmed Boumaaza est expert international en management des organisations. Membre de l'Ordre des experts internationaux de Genève et ancien président-directeur général d'entreprises publiques de 1988 à 2000, il possède un DES en management et un MBA de l'université de Montréal. A travers cette interview, il nous explique ce que sont les sciences expertales, peu connues jusqu'ici en Algérie.

Propos recueillis par
Mohamed Benzerga



Tout d'abord, présentez-vous l'Institut des sciences expertales d'Alger. Ayant formé une centaine d'experts depuis plus de cinq ans, l'Institut des sciences expertales d'Alger exerce ses activités en partenariat avec l'Ordre mondial des experts internationaux de Genève, l'Ordre regroupé des experts de toutes les nations, il a pour objectif de proposer des experts reconnus et de confiance à tous les donneurs d'ordres et donneurs de missions. Il défend la profession et multiplie les contacts des experts entre eux. L'Ordre n'a pas vocation de service public, il est indépendant et neutre. Il veille à réaliser ses buts dans le respect des principes défendus par l'organisation des nations unies et notamment des (17) objectifs de développement durable de l'ONU. L'Ordre mondial des experts internationaux attend de ses membres qu'ils respectent les normes professionnelles et déontologiques les plus élevées. Pour les formations qu'on dispense à notre niveau, on cite, à titre d'exemple, les domaines liés à l'environnement, au tourisme, à la finance,

au foncier et à l'évaluation immobilière, au HSE, à l'exportation, au risque industriel, au sport et l'organisation d'événements sportifs... Bref, nous proposons des formations aux standards internationaux et nous pouvons proposer d'autres spécialités en fonction des demandes, qu'elles émanent des particuliers, du secteur économique ou institutionnel.

Qu'est-ce qu'un expert international ? Les experts internationaux sont des hommes et des femmes de toutes nationalités ayant acquis des compétences exceptionnelles, ayant connu des expériences et des succès remarquables dans un domaine et qui sont donc en mesure de contribuer significativement et efficacement à la résolution des problèmes ou à la réalisation des projets dans leur sphère d'activité. Les experts internationaux peuvent être nommés soit par les institutions de leur pays, soit par une organisation internationale (ONG, Banque Mondiale, Banques régionales, Sociétés multinationales...). Ils évoluent

vers des fonctions de coordinateur de projets, de chef de missions ou de haut fonctionnaire international.

Comment se déroule la formation et quelles sont les conditions exigées aux postulants ?

Les candidats à l'expertise internationale spécialisée doivent être titulaires d'un diplôme universitaire et avoir exercé leur métier pendant un certain nombre d'années, afin de pouvoir accéder au cursus d'intégration d'une période de 10 à 12 mois de formation (au sein de notre institut), aucun candidat ne pourra être admis avant que son dossier n'ait été accepté par l'Ordre mondial des experts internationaux, les dossiers des candidats sont transmis par le canal de l'Institut (ISE) en incluant son avis pour chacun des dossiers, dès l'analyse de la candidature, l'Ordre transmettra au directeur de l'Institut local l'attestation d'acceptation dans le cursus d'intégration pour chaque candidat retenu. A l'issue de la formation et après évaluation et validation des unités de formation requises, le titre d'expert international est délivré au candidat après passage devant un jury composé des membres experts de l'Ordre mondial des experts internationaux et se verra inscrire au tableau de l'Ordre à Genève.

Comment pareil institut pourra-t-il être bénéfique pour l'administration publique et le secteur économique ?

Vous savez, la formation pour une entreprise, quel que soit le secteur d'activité, est l'investissement le plus rentable, le retour sur investissement est rapide, la valeur ajoutée est importante et pérenne, elle assure à l'entreprise son trajet vers l'excellence en améliorant sans cesse ses performances. Malheureusement, beaucoup de ces entités sont encore dans un management intuitif. On pense à tort et par ignorance que la formation est une pure perte de temps et d'argent, le gouvernement serait bien

éclairé de tracer des contrats d'objectifs à ces entreprises et les confier à de véritables managers. Quant à l'administration publique, il faut préciser que le gouvernement s'est engagé, par exemple, dans la réalisation effective d'un plan de modernisation de l'administration (Mise en place de plateforme numérique). Afin d'améliorer la qualité des services publics, en général, et des collectivités locales, en particulier, notamment les communes et les wilayas auxquels l'Etat a transféré des compétences nouvelles ainsi que des ressources à optimiser, il est donc primordial de préparer la ressource humaine. Les collectivités locales regorgent de gisements de productivité et d'économie, mais encore faut-il les identifier de manière précise, l'audit est précisément cet outil qui permet de répondre à ce besoin, de pilotage et de contrôle. A ce titre, notre institut, à travers les experts auditeurs ayant suivi une formation dans la spécialité, pourra être d'une grande utilité pour l'administration locale afin de développer des mécanismes modernes de contrôle et de bonne gouvernance.

Avez-vous une estimation du besoin de notre pays en experts ? Et quel est, selon vous, le profil (domaine) qui serait le plus demandé ?

Notre pays a un manque d'experts dans beaucoup de domaines, nous ne sommes pas informés sur les estimations de besoin (il y a très peu de données statistiques), néanmoins nous essayons de former utile. Le choix des spécialités se fait à travers nos propres études de marché. Pour l'exemple, nous avons été les premiers à lancer la formation d'expert en risque industriel. Malheureusement, très peu d'entreprises nous sollicitent pour former leurs cadres dans ce domaine, pourtant très important. La grande majorité de nos élèves prennent en charge eux-mêmes les frais de leur formation.

M.B.

Infos Campus

Plus de 1000 maîtres de conférence promus au rang de professeur de l'enseignement supérieur

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhak Beniziane a annoncé, hier à Alger, la promotion de plus de 1000 maîtres de conférence au rang de professeur de l'enseignement supérieur au titre de la 45e session de la Commission universitaire nationale (CUN). Sur 1463 candidats, toutes spécialités confondues, pour le grade de professeur de l'enseignement supérieur, 1171 maîtres de conférence ont été promus, soit près de 80 % des candidats, a indiqué M. Beniziane dans son allocution lors de la cérémonie d'annonce des résultats de la 45e session de la commission universitaire nationale de promotion des maîtres de conférences «A» au rang de professeur. Le nombre de professeurs a augmenté, après cette session, de 8392 à 9563 professeurs de l'enseignement supérieur sans compter les professeurs hospitalo-universitaires, a-t-il précisé. Les travaux de cette session ont été menés sur la plateforme numérique Progrès du 1 au 12 juillet en cours. Il s'agit de la deuxième session où les dossiers des candidats ont été traités par voie numérique dès le début de la soumission des dossiers de candidature jusqu'à l'annonce des résultats, et ce, dans le cadre de la stratégie du secteur visant à généraliser la numérisation, a ajouté le ministre. Il a mis en avant, à ce titre, «le rôle primordial de la numérisation dans la facilitation et la simplification des procédures tant pour les candidats dont le nombre a augmenté de 10%, que pour les superviseurs de cette session», relevant que cette démarche avait également permis de réduire les dépenses de gestion à l'image des concours nationaux, et d'améliorer la qualité et la transparence lors du traitement des différents dossiers.

«Opter pour la numérisation des opérations similaire témoigne de l'adhésion de la communauté universitaire en général et des enseignants chercheurs en particulier à cette tendance», a-t-il souligné, ajoutant que son département ministériel Euvrait à «l'amélioration constante de la plateforme dédiée à la promotion de l'enseignant d'une session à une autre». Après avoir distingué plusieurs membres de la Commission universitaire nationale, M. Beniziane a indiqué que la promotion sur les plans d'encadrement pédagogique et de toutes les spécialités «contribuera au perfectionnement de la performance pédagogique et scientifique de l'université algérienne tout en appuyant pour améliorer son classement mondial». Elle contribuera aussi au soutien de la recherche scientifique face aux produits de ces élites en matière scientifique dont les études et les articles scientifiques publiés dans des revues reconnues.

(APS)

Université de BBA : réception prochaine de 2000 places pédagogiques

L'université El Bachir El Ibrahimî de Bordj Bou Arreridj sera renforcée par 2000 places pédagogiques à la prochaine rentrée universitaire, ont indiqué les services de la wilaya. Au cours d'une visite d'inspection du projet, le chef de l'exécutif local, Mohamed Benmalek, a insisté sur l'accélération de la cadence des travaux pour permettre la réception du projet avant la prochaine rentrée universitaire, fixant le début du mois d'août comme date butoir pour la réception de cette infrastructure pédagogique. Des instructions fermes ont été données aux responsables concernés à l'effet de «finaliser les procédures relatives à l'équipement, parallèlement à l'achèvement des travaux de réalisation», a fait savoir le même source. Le chef de l'exécutif local a mis l'accent également sur l'importance de mettre en

œuvre toutes les dispositions nécessaires, souligne-t-on, pour réussir la prochaine rentrée universitaire en rattrapant le retard enregistré dans la réalisation de ce projet, inscrit depuis 2010, à cause du relâchement de l'entreprise de réalisation, en plus des répercussions de l'épidémie de la Covid-19.

L'enseignement hybride à l'USTO : efficacité appelée à être améliorée

Le système d'enseignement hybride consistant en une alternance d'enseignement en mode présentiel par vagues et en enseignement à distance (EAD), a prouvé une certaine efficacité durant l'année universitaire en cours à l'Université des Sciences et de technologie d'Oran «Mohamed Boudiaf», tout en méritant d'être améliorée, a indiqué le Pr Hammou Bouziane Amine, recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur.

«Ce système a montré une efficacité avec l'organisation des cours, TD et examens malgré quelques petites lacunes qui doivent être prises en charge pour plus d'efficacité», a précisé à l'APS le Pr Hammou Bouziane. Pour le premier axe de ce mode, qu'est le présentiel, l'USTO a appliqué l'enseignement par vagues, à raison de trois groupes par semaine, deux jours pour chacun. A ce niveau, tous les moyens ont été mis en place pour sa réussite, principalement le transport universitaire, a noté le même responsable, soulignant que les modules fondamentaux et méthodologiques se font en présentiel, tandis que les modules de découverte se font par EAD. S'agissant du second axe, l'enseignement à distance en occurrence, beaucoup de choses ont été réalisées sur de bonnes bases, une interface pour tous les enseignants de l'USTO pour poster les cours (vidéos, powerpoint, PDF), un studio pour enregistrer les cours, TD et TP en mode vidéo, en plus de sessions de formation pour les enseignants n'ayant pas beaucoup de maîtrise des TIC.